

PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTÉ POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT 2024

Critères d'admissibilité

Pour être admissible à une bourse d'été pour le personnel enseignant, le/la candidat(e) doit satisfaire aux exigences suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne ou avoir été légalement admis au Canada à titre de résident permanent conformément aux dispositions de la Loi sur l'immigration;
- être un(e) résident(e) permanent(e) de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. **Veillez noter** : les candidat(e)s des autres provinces et territoires doit avoir travaillé à Terre-Neuve-et-Labrador pendant les 12 mois qui précèdent le début du programme universitaire,
- être inscrit(e) à un établissement d'enseignement postsecondaire en milieu francophone au Canada,
- n'être inscrit(e) qu'à des cours offerts en français,
- assister aux cours sur le campus pendant la durée du programme,
- détenir un certificat d'enseignement valide de Terre-Neuve-et-Labrador,
- avoir enseigné à Terre-Neuve-et-Labrador pendant l'année scolaire 2023-2024. **Veillez noter** : Les étudiants qui ont participé au stage d'enseignement qui fait partie de la formation à la faculté d'éducation de *Memorial University* pendant l'année scolaire 2023-2024 peuvent également postuler.
- accepter de rentrer à Terre-Neuve-et-Labrador pour enseigner dans le système scolaire M-12 dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador pendant l'année scolaire 2024-2025. **VEUILLEZ NOTER** : Si une personne reçoit une bourse d'été pour le personnel enseignant et ne rentre pas à Terre-Neuve-et-Labrador pour enseigner dans le système scolaire M-12^e année dans la province pendant l'année scolaire 2024-2025, le montant total de la bourse reçu devra être remboursé. Une preuve sera exigée par le ministère de l'Éducation pour confirmer que la personne est revenue dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador et enseigne dans une école Maternelle à 12^e de la province pour l'année scolaire 2024-2025.

Détails administratifs

Les requérant(e)s doivent joindre à leur demande une photocopie d'une preuve de citoyenneté canadienne ou d'une preuve d'avoir été légalement admis au Canada à titre de résident permanent conformément aux dispositions de la Loi sur l'immigration.

Une photocopie du certificat de naissance suffit également pour les candidat(e)s né(e)s au Canada). **N'ENVOYEZ PAS DE DOCUMENTS ORIGINAUX**

Veillez noter : Les demandes et les documents d'appui devront être envoyés au ministère de l'Éducation par courriel. Tous les documents envoyés devront être envoyés en pièce jointe et en format PDF.

Note : **Tout(e) requérant(e) a la responsabilité d'assurer que sa demande arrive avant la date limite.**

Financement

L'octroi des bourses dépend de la disponibilité des fonds.

- Les personnes qui ont reçu une bourse recevront un formulaire T-4A du ministère de l'Éducation. Il est possible que vous soyez admissible à l'exemption pour bourses d'études. Il est de votre responsabilité de déterminer le montant de toute exemption de bourses d'études que vous pourriez être en droit de réclamer. Vous trouverez l'information sur les étudiants et l'impôt sur le revenu [ici](#).
- Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de l'Agence du revenu du Canada [ici](#).
- Les enseignant(e)s qui répondent aux exigences peuvent se voir accordé(e)s 700\$ par semaine, jusqu'à concurrence de 6 semaines, soit 4 200\$.

Date limite et sélection

- La Division des programmes et des services accepte les demandes jusqu'au **28 juin 2024 à 16h30, heure de Terre-Neuve**.
- Le statut de la demande sera communiqué par courriel.
- La sélection sera faite d'après la participation antérieure des candidat(e)s au Programme de bourses d'été pour le personnel enseignant. Ceux et celles qui n'ont jamais reçu de bourse auront la priorité. Les autres demandes seront classées d'après le nombre d'années de participation au programme et la date la plus récente de participation au programme. Ceux et celles qui ont participé tout récemment ainsi que ceux et celles qui ont participé le plus souvent auront une moindre priorité.
- Les requérant(e)s qui envoient leur demande en retard verront leurs noms inscrits au bas de la liste d'attente.
- Si un candidat(e) refuse la bourse, il/elle doit en informer la Division des programmes et des services immédiatement. Il/elle doit ensuite **lui faire parvenir un avis d'annulation par courriel**.

Mode de paiement

- La Division des programmes et services verse les bourses d'été directement sur le compte bancaire des candidat(e)s retenu(e)s dès que ces candidat(e)s lui remettent le **formulaire "Certificat d'attestation du registraire" dûment rempli et signé**. Ce formulaire ne doit être signé qu'à la fin du cours, sans quoi il ne sera pas accepté.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Bourses et voyages

Division des programmes et services, Section Curriculum
Ministère de l'Éducation

CP 8700, St. John's, NL A1B 4J6

Par courriel : fellowships@gov.nl.ca

Si vous désirez plus amples renseignements au sujet des programmes de bourses, veuillez consulter notre site Web [ici](#).

Les fonds pour ce programme sont fournis dans le contexte de l'Entente Canada-Terre-Neuve-et-Labrador relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle.

FORMULAIRE DE DEMANDE

Programme de bourses d'été pour le personnel enseignant 2024

Date limite : 28 juin 2024

Nom de famille, prénom(s)		
Adresse permanente complète (rue ou CP, ville, code postal)		Téléphone
		Cellulaire
Adresse courriel	Adresse pendant l'année scolaire (si différente)	
Nom de l'école où vous enseignez		Téléphone
Catégorie qui décrit le mieux votre situation actuelle :		
<input type="checkbox"/> Enseignant(e) de français langue première <input type="checkbox"/> Enseignant(e) de français langue seconde <input type="checkbox"/> Autre (<i>Préciser, s.v.p.</i>)		
PROGRAMME PROPOSÉ		
Université de votre choix	Programme	Durée (<i>nombre de semaines</i>)
Avez-vous déjà présenté votre demande d'inscription à l'université ? Oui Non	Cours <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Pédagogie <input type="checkbox"/> Autre (préciser)	
<p>Déclaration du requérant : J'atteste que tous les renseignements fournis sont complets et exacts en tous points et que j'ai répondu à toutes les questions qui s'appliquent à mon cas. J'ai lu et j'accepte les critères précisés de ce document. J'accepte de rentrer à Terre-Neuve-et-Labrador pour reprendre mes tâches d'enseignement en 2024-2025.</p>		
Signature : _____		Date : _____

LA DATE LIMITE DE LA RÉCEPTION DES DEMANDES EST LE 28 JUIN 2024 À L'HEURE PRÉCISE DE 16H30.

Veillez envoyer le formulaire de demande de bourses incluant tous les documents requis en pièce jointe en format PDF par courriel à : fellowships@gov.nl.ca

Les fonds pour ce programme sont fournis dans le contexte de l'Entente Canada-Terre-Neuve-et-Labrador relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle.